

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 juin 2017

Objet : RD - Approbation des comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Cœur des Bauges

- date de convocation le 09 juin 2017
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Gilles Blanc
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Jean-Maurice Venturini

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10
de Michel André à Xavier Dullin - de Josiane Beaud à Michel Dantin - de Jean-Luc Berthelay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Lionel Mithieux à David Dubonnet - de Bruno Stellan à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 8
François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Christine Dioux - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Dominique Mornand - Christophe Richel

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 15 juin 2017

délibération **n° 241-17 C**

objet **RD - Approbation des comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Cœur des Bauges**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, présente les comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Cœur des Bauges à rapprocher des comptes de gestion du Trésorier principal municipal.

Les réalisations de l'exercice 2016 et les résultats qui en découlent sont résumés dans le rapport de présentation joint.

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Pierre Hemar ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : adopte les comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Cœur des Bauges, déclarés conformes aux comptes de gestion du Trésorier principal municipal, pour :

- le budget principal,
- les budgets annexes : eau et assainissement, pépinière d'entreprises, transport scolaire et salubrité.

le 1^{er} vice-président,
Jean-Marc Léoutre

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 241-17 C

Objet de l'acte :	RD - Approbation des comptes administratifs 2016 de la Communauté de communes du Cœur des Bauges
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 1 - Délibération approuvant le compte administratif
Date de l'acte :	15 juin 2017
Annexe :	Affectation des résultats;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19730H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19730H1

Date de transmission en Préfecture :	23 juin 2017
Date de réception en Préfecture :	23 juin 2017